

STATEMENT DISCOURS



DISCOURS PRONONCÉ PAR
L'HONORABLE EDWARD LUMLEY,
MINISTRE D'ÉTAT
(COMMERCE INTERNATIONAL),
DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU CANADA AU JAPON,
TOKYO, JAPON,
19 MARS 1982

Je suis heureux d'être le premier ministre canadien à prendre la parole devant la nouvelle Chambre de commerce du Canada ici à Tokyo. Comme beaucoup d'entre vous le savez déjà, c'est ma deuxième visite officielle au Japon cette année. Cela indique la grande importance que nous Canadiens attachons au Japon et à nos relations avec ce beau pays. Il m'a apparu particulièrement important de l'effectuer à ce moment-ci. Le Japon est un intervenant majeur sur la scène internationale et un partenaire commercial de première importance pour le Canada.

Je voulais exposer aux dirigeants japonais nos vues sur le rôle essentiel que leur pays est appelé à jouer en cette époque de difficultés économiques dans le monde. Je voulais en discuter aussi bien dans sa dimension globale qu'en termes de relations commerciales entre le Canada et le Japon. Je voulais venir au Japon accompagné d'un groupe de gens d'affaires canadiens importants, pour étudier les incidences de la récente décision du gouvernement japonais de prendre des mesures pour ouvrir davantage le marché japonais.

Enfin, je voulais expliquer au gouvernement et aux dirigeants industriels japonais les problèmes sérieux qu'éprouvent les industries canadiennes de l'automobile et des produits forestiers et énoncer le rôle que le Japon peut jouer pour nous aider à résoudre ces problèmes à court et à long termes.

Je me propose aujourd'hui de vous rendre compte des résultats de notre mission. Je suis ravi de voir un si grand nombre d'éminents dirigeants industriels et politiques japonais et de pouvoir adresser mes observations à cette tribune qu'est la nouvelle Chambre de commerce du Canada au Japon, preuve tangible de la solide présence croissante des intérêts financiers du Canada dans ce pays.

Permettez-moi d'abord de prendre quelques minutes pour parler du milieu commercial mondial. Nous traversons actuellement une période de récession internationale. De nombreux gouvernements, y compris le nôtre, subissent de fortes pressions pour restreindre les importations lorsqu'on juge qu'elles contribuent aux difficultés économiques de nos pays respectifs.

Il est impératif que nous devenions tous conscients des résistances et déflexions qui existent sur les marchés de nos principaux partenaires commerciaux. Si nous n'en sommes pas conscients et si nous ne trouvons pas de solutions réciproquement satisfaisantes pour diminuer la tension, il n'y a pas de doute que des mesures restrictives seront unilatéralement imposées par les pays touchés.

Il y a un grand risque que les mesures draconiennes prises pour régler les problèmes à court terme, toutes justifiées qu'elles soient, aient à long terme un effet désastreux sur la liberté du commerce mondial. Si cela arrivait, tous les principaux pays commerciaux, surtout le Canada et le Japon, pourraient y laisser leurs plumes. Nous devons donc être prudents. Voilà pourquoi la réunion officieuse des ministres du commerce en Floride au mois de janvier, à laquelle le ministre Abe et moi avons assisté, de même que nos collègues, l'ambassadeur Brock des Etats-Unies et le vice-président Haferkamp de la Communauté économique européenne a été si utile et opportune. Elle nous a permis de nous mieux connaître, d'échanger nos vues respectives sur les dures réalités auxquelles nous faisons face et de convenir que nous avons tous une part de responsabilité, c'est-à-dire travailler à développer un commerce international mutuellement bénéfique.

Nous reconnaissons nos responsabilités mais je crois que le Japon a un rôle spécial à jouer. Grâce à la compétence, à l'imagination et à l'effort de son peuple, le Japon s'est hissé à un rôle d'importance capitale dans l'économie mondiale. À cette situation, à ce poids dans les affaires économiques mondiales, correspond inévitablement une responsabilité particulière envers la santé du système de libre échange qui a tant profité au Japon. Cette responsabilité est intégrée dans le prix que les Japonais doivent payer, le succès pour lequel ils sont si fiers et à juste titre. Et il s'agit d'une responsabilité dont le Japon ne peut pas s'esquiver, dans son propre intérêt, à long terme.

Fondamentalement, le monde a besoin d'une économie japonaise forte et libre. Je reconnais, bien entendu, les mesures en ce sens que prend le gouvernement japonais. La stimulation de la demande au Japon est bienvenue. Elle peut nous profiter à tous, par ses effets sur nos exportations. L'annonce précédente d'une mesure pour libéraliser le système des importations était importante, mais la tâche de rendre la libéralisation vaste et efficace est encore plus importante.

Le Japon doit s'assurer que ses concurrents étrangers jouissent d'une possibilité entière et juste de desservir le marché japonais. Cependant, je suis sûr que vous savez bien qu'il y a une bonne part de scepticisme et même de cynisme en ce qui concerne les possibilités actuelles que ces mesures pourront créer. De même, comme nos amis japonais nous le rappellent, nos hommes d'affaires doivent être dynamiques et persistents dans leur effort pour pénétrer le marché. Je puis vous assurer que beaucoup de Canadiens, y compris ceux qui sont ici au Japon avec moi, font et poursuivront cet effort. Mais ils doivent au moins entrevoir le jour où leurs efforts seront récompensés de façon équitable.

La responsabilité japonaise va plus loin. Le monde traverse une période très difficile. Dans bon nombre de pays, des pressions très fortes s'exercent sur des secteurs importants de l'économie. Personne ne devrait sous-estimer l'importance de ces pressions. Personne ne devrait sous-estimer le risque que les gouvernements ne trouvent pas de solution de rechange à des mesures protectionnistes qui pourraient en venir au point de saper la liberté fondamentale du régime commercial mondial. Tout lecteur de la presse japonaise sera fortement sensibilisé à ces pressions et dangers ainsi qu'à leur progression. Pendant ma visite au Japon, les médias ont, tous les jours, accordé plus d'importance à cette question qu'à toute autre. Et ce n'est pas un danger qu'on peut faire disparaître à volonté. S'imaginer que ces pressions vont simplement se dissiper, ce serait commettre une grave erreur. Même si cela devait paraître injuste au Japon et à son industrie, je suis entièrement convaincu, après avoir visité plus de 40 pays pendant les derniers vingt mois, qu'il est essentiel que les Japonais pratiquent une certaine modération en ces temps difficiles, et ce, dans leur propre intérêt à long terme. Au Canada, nous ressentons vivement ces pressions. Au cours de mes entretiens avec les ministres et les hommes d'affaires japonais, j'ai indiqué, il va de soi, que nous n'imputons pas entièrement nos problèmes aux autres pays. Nous avons beaucoup à faire pour renforcer la compétitivité de notre propre industrie. Mais j'ai aussi souligné de façon aussi simple que possible la gravité des pressions qui s'exercent sur notre gouvernement ainsi que sur ceux d'autres pays. J'ai cru de mon devoir de m'assurer que tous ceux que j'ai rencontrés sont bien sensibilisés au caractère délicat de cette question sur le plan intérieur.

Tout cela constitue une toile de fond significative à la réunion des ministres du Commerce du GATT*, la première depuis la rencontre de Tokyo de 1973, qui doit se dérouler à Genève en novembre prochain. Je crois qu'il faut étudier les moyens de renforcer le GATT dans la conjoncture actuelle, d'en cerner les lacunes et de rechercher des solutions aux problèmes actuels.

Nous espérons que cette réunion des ministres nous donnera l'occasion d'examiner si les règles du GATT peuvent répondre de façon satisfaisante aux problèmes de l'heure, ainsi que d'améliorer et de clarifier ces règles. Cette démarche permettra d'assurer de meilleures conditions aux échanges commerciaux et de relancer le mouvement d'expansion et de libéralisation du commerce amorcé pendant les négociations de Tokyo pendant les années 70. Nous devons nous préparer pour une réunion qui raffermira notre conviction qu'un régime de libre échange avec le GATT au centre, est essentiel à la protection et à la promotion de nos intérêts. Comme les dépêches quotidiennes vous l'ont sans doute appris, j'ai passé une bonne partie de mon temps à discuter de la situation actuelle dans

* General Agreement on Tariffs and Trade

l'industrie automobile canadienne et de la part très substantielle du marché des véhicules automobiles que détiennent les fournisseurs japonais. En effet, cette question, ainsi que les possibilités d'importation des produits forestiers canadiens au Japon ont constitué les questions les plus importantes dont nous avons discuté.

Ces questions constituent d'ailleurs les meilleurs exemples du genre de difficultés qu'affrontent les partenaires commerciaux du Japon, y compris le Canada. J'ai tenté de sensibiliser mes amis japonais à notre problème intérieur, y compris aux fortes pressions en vue de restreindre l'importation d'automobiles japonaises. Bien que cela aille à l'encontre de notre désir de maintenir un régime mondial d'échange qui soit le plus libre possible, nous devons faire face aux réalités économiques et politiques de la situation actuelle.

Par conséquent, j'ai fait des propositions au gouvernement et à l'industrie dans ces domaines. À court terme, un prolongement du système de prévisions volontaires en ce qui concerne les automobiles et les véhicules commerciaux, et à long terme, l'engagement d'entreprendre des négociations en vue d'un accord sur le contenu canadien pour l'avenir. Dans ces trois domaines, mes propositions ont été rejetées.

Point n'est besoin de dire que nous avons été déçus de ne pouvoir en arriver à un accord mutuellement satisfaisant à ce sujet. Nous avons consacré beaucoup de temps à trouver une formule qui atténuerait quelque peu la pression qui s'exerce sur notre industrie nationale tout en n'ayant pas de répercussion sérieuse sur l'industrie japonaise.

Je regrette que nous n'ayons pas réussi à convaincre nos amis japonais que les Canadiens ne peuvent plus se contenter d'une maigre exportation de pièces d'automobiles se chiffant à \$8 millions en direction du Japon alors que ce dernier pays exporte au Canada des véhicules et des pièces d'automobiles valant \$1,5 milliard.

Un changement aussi spectaculaire sur une période aussi courte ne saurait se poursuivre, surtout si l'on tient compte du fait que la majorité de nos principaux partenaires commerciaux restreignent très sévèrement les importations d'automobiles étrangères. Il va sans dire que les Canadiens sont d'autant plus frustrés lorsqu'ils lisent que parmi toutes les grandes usines japonaises de fabrication d'automobiles et de pièces annoncées jusqu'ici, aucune ne sera établie au Canada.

Bien que nos propositions aient été rejetées, nous avons accepté de poursuivre les discussions officiellement et j'espère évidemment que nos propositions seront étudiées et qu'un nouveau système de prévisions économiques sera établi. J'espère sincèrement que cela va dans le sens des meilleurs intérêts à long terme de nos deux pays.

Nous avons longtemps défini le commerce et les relations économiques entre nos deux pays comme des rapports essentiellement positifs et complémentaires, quoique toujours susceptibles d'amélioration. Jusqu'à tout récemment, ce rapport a toujours favorisé le Canada en lui accordant un important surplus commercial; bien que ce dernier, comme bon nombre d'entre vous le savent, ait presque disparu en 1981. Les ressources naturelles continueront sans aucun doute d'être nos principales exportations au Japon et leur volume augmentera considérablement pour répondre à l'accroissement de la demande dans votre pays, et au fur et à mesure que de nouveaux projets, notamment l'exploitation de mines de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique, verront le jour. Il est toutefois essentiel que nous poursuivions nos efforts en vue de hausser le niveau de nos exportations au Japon et de vendre davantage de produits entièrement fabriqués.

À la lumière de ce qui précède, nous contrôlerons attentivement vos initiatives en vue de lever un grand nombre d'obstacles relatifs aux normes et au contrôle de la qualité, comme nous l'avons annoncé à la fin de janvier. Nous accueillons également avec plaisir la nomination d'un ombudsman ou protecteur du commerce qui, j'en suis assuré, facilitera la résolution des problèmes. Si elles sont mises en oeuvre complètement, il s'agit là de premières mesures valables d'ouverture du marché japonais. En conséquence, j'ai invité plus de 50 hommes d'affaires canadiens à m'accompagner au Japon en vue de trouver des possibilités de marchés. Le fait que ces sociétés aient répondu à mon appel, malgré un court préavis, et peu de temps après que les mesures de libéralisation aient été annoncées, donnent, à mon avis, l'assurance que les Canadiens rechercheront activement de nouvelles possibilités au sein du marché japonais.

Ces sociétés représentent trois groupes principaux, notamment le secteur de la technologie de pointe. Je suis heureux d'avoir avec moi des représentants de compagnies expertes dans les secteurs de l'aéronautique, de la technologie des océans, de l'informatique et des télécommunications. Si on leur fournit des occasions justes et équitables, je crois qu'elles ont toutes d'excellentes perspectives d'augmenter leurs ventes et qu'elles pourraient tirer profit de projets conjoints, d'accords sur les échanges de licences, ou d'autres types de coopération industrielle avec leurs partenaires japonais.

Au cours de la semaine que nous avons passée ici, nous avons rencontré les associations de l'industrie du Japon et noué des contacts importants qui permettront aux sociétés canadiennes d'entreprendre, au cours des prochains mois, des projets de coopération industrielle avec leurs partenaires japonais. Les sociétés du secteur de l'informatique et des télécommunications sont peut-être les plus avancées dans leurs discussions avec les japonais. Certains d'entre vous se souviendront qu'elles étaient avec moi lors de ma visite en juin dernier; ces sociétés exposent depuis leurs produits au Centre commercial du Canada.

À la suite de cette initiative, le président de la Nippon Telegraph and Telephone Public Corporation m'a informé qu'il envoyait une délégation de spécialistes de sa société au Canada, probablement au début de l'été. Nous prévoyons que cela contribuera largement à nouer des liens étroits de coopération entre l'industrie canadienne et le principal acheteur de matériel de télécommunications au Japon.

Le second ensemble de sociétés regroupe celles qui participent à Foodex 82, qui avait lieu à Harumi pendant toute la semaine qui vient de s'écouler. Plus de 35 sociétés de tout le Canada ont exposé leurs produits agricoles et produits de la pêche, dont beaucoup étaient préparés. Les récentes mesures de libéralisation devraient faciliter l'accès du marché japonais à un grand nombre de ces produits, mais j'ai également signalé aux ministres japonais l'importance que le Canada attache à la levée des contingents d'importation dans les secteurs des pêcheries et de l'agriculture. Enfin, nous avons examiné les possibilités d'accroissement des ventes de produits forestiers sur le marché japonais. Certains d'entre vous n'êtes pas sans savoir que la méthode de construction par ossature, pour laquelle on utilise le bois d'oeuvre canadien, a été très bien accueillie au Japon.

Quelques problèmes subsistent néanmoins. Un de ces problèmes est le tarif de dix pour cent imposé sur l'épinette, le pin et le sapin taillés qui décourage l'utilisation de ces bois au Japon. Un autre est le fait qu'il n'y ait pas de norme relative au contreplaqué de bois mou, ce qui a pour résultat que le contreplaqué canadien ne peut être utilisé dans la construction domiciliaire japonaise. J'ai soulevé ces problèmes avec les ministres responsables, y compris le ministre de l'Agriculture, de la Foresterie et des Pêches. Même si nous jugeons qu'il est très important de ne pas avoir accompli de progrès au sujet du tarif de dix pour cent, il est encourageant de savoir qu'il y aura probablement élaboration d'une norme 3AS destinée au contreplaqué de bois mou au cours de l'été qui vient.

En outre, la Conférence canadienne des hommes d'affaires canadiens - japonais travaille afin d'accroître l'accès des biens canadiens au marché japonais. Comme beaucoup d'entre vous le savez déjà, cette association se réunira en mai à Sapporo. Plus précisément, le groupe du secteur de la fabrication du comité canadien proposera au groupe japonais de reconnaître certaines catégories de biens canadiens comme offrant de vraies possibilités d'importation pour le Japon.

Du point de vue canadien, ces biens comprendraient des produits où les avantages relatifs au coût ou à l'approvisionnement proviennent de notre abondance relative en matière d'énergie et de matières premières ou de produits où notre spécialisation technologique nous a valu une réputation internationale en matière de concurrence sur le plan de la conception, de la qualité et des coûts. Le comité propose que la première catégorie pourrait comprendre les moulages en métaux non ferreux, les produits pétro-chimiques, le verre, le plastique, leurs produits, l'équipement océanique, une centrale nucléaire génératrice d'électricité.

Je n'éprouve aucune réserve à appuyer le comité canadien à ce sujet, et en fait, avec le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Roy Phillips, qui fait partie de ma mission, nous avons mentionné leurs attentes lors de nos discussions avec le ministre Abe, les hommes d'affaires japonais, et en particulier, avec la direction du comité japonais du comité d'hommes d'affaires canadiens-japonais.

En outre, en plus des échanges commerciaux bilatéraux, il y a d'autres domaines dans lesquels nos deux pays peuvent travailler en collaboration. Il y a, par exemple, la possibilité de coopération pour des projets entrepris dans les pays du tiers monde. J'ai exploré cette possibilité lors de ma visite précédente en juin dernier, et si bien compris, l'Association canadienne d'exportation et l'Association des exportateurs de machinerie du Japon se réuniront le mois prochain à Toronto afin d'étudier des possibilités de coopération. L'entente conjointe d'assurance conclue entre la Société pour l'expansion des exportations du Canada, et le Département de l'assurance des exportations du ministère du Commerce international et de l'Industrie du Japon, que le ministre et moi-même avons annoncée mercredi, reflète l'appui accordé par les gouvernements, et devrait, nous l'espérons, faciliter de tels projets.

En outre, mercredi, le ministre et moi-même avons annoncé que le ministère du Commerce international et de l'Industrie du Japon enverra une mission au Canada plus tard

au cours du mois afin d'étudier le climat des investissements au Canada. Quelque 37 représentants de sociétés et du gouvernement, effectueront une tournée du Canada et ils rencontreront des représentants tant du gouvernement que de l'industrie afin de connaître les possibilités d'investissement offertes par le Canada. Nous espérons qu'il s'agira là d'une première étape de l'accroissement de l'intérêt que manifesteront les Japonais pour investir au Canada. Avec quelque \$900 000 000, le Japon constitue encore moins de 1 % des investissements étrangers effectués au Canada.

Au cours de la semaine, j'ai tenté d'être aussi positif et constructif que possible, mais il serait malhonnête de ne pas souligner ma grande déception au sujet du manque de réponses concrètes aux quelques demandes que nous avons présentées. À titre d'ancien homme d'affaires et d'homme politique, je suis entièrement conscient, que tout est relatif dans la vie, que le Japon éprouve des problèmes et que ses dirigeants doivent faire face à des pressions politiques. Toutefois, nous ne sommes pas venus à Tokyo cette semaine pour présenter une longue liste de doléances commerciales. J'ai simplement demandé de prendre des mesures dans quelques domaines délicats et même celles-ci ont été rejetées. Le Canada ne cherche pas à obtenir des faveurs spéciales; tout ce que nous voulons, c'est d'avoir une chance égale de faire concurrence, nous croyons au libre échange mais nous croyons également à une concurrence juste.

Pour terminer, permettez-moi de résumer mes points clés. Sur le plan multilatéral, le Japon est un des principaux bénéficiaires d'un système de libre échange. Ce pays a un rôle clé, même primordial, à jouer dans le maintien du libre échange à l'échelle mondiale. Sur le plan bilatéral, il y a une très grande possibilité d'accroître les activités commerciales entre nos deux nations. Toutefois, dans les deux cas, pour atteindre ces objectifs communs à nos deux pays, il faut prendre des mesures concrètes et il n'est plus temps d'effectuer des études ou d'entreprendre des pourparlers. Il faut prendre des mesures positives. Comme mon respectable collègue des Etats-Unies l'a souligné à la presse japonaise, cette semaine, nous ne disposons plus de temps.